

Conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, le dossier complet du projet d'aménagement général, ensemble avec l'étude préparatoire, le rapport de présentation et le rapport sur les incidences environnementales sont déposés au secrétariat du service technique de l'administration communale où le public peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau.

La publication du dépôt du projet par voie d'affiches apposées dans la commune de la manière usuelle et dans au moins quatre quotidiens imprimés et publiés au Grand-Duché de Luxembourg est effectuée le 7 mai 2018 de sorte que le délai pendant lequel les intéressés peuvent en prendre connaissance est du 8 mai 2018 au 6 juin 2018 inclus.

Des observations et suggestions peuvent être formulées par le biais du support électronique (sup@bettembourg.lu) ou directement par écrit au collège des bourgmestre et échevins au plus tard dans les quarante-cinq jours qui suivent le début de la publication, soit du 8 mai 2018 au 21 juin 2018 inclus.

L'objet, un résumé du projet de plan ainsi qu'un résumé non-technique du rapport sur les incidences environnementales sont publiés sous forme électronique sur le site internet de la commune de Bettembourg (www.pag.bettembourg.lu).

Une réunion d'information publique aura lieu le 17 mai 2018 à 19.00 heures au centre sportif de Bettembourg.

Fait à Bettembourg, le 4 mai 2018.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,


Damien NEY
Secrétaire Communal


Laurent ZEIMET
Bourgmestre

